

Madame Anne Hidalgo
Présidente du Conseil Départemental
de Paris
Hôtel de Ville
75196 Paris Cedex 04

Paris, le 27 mai 2015

Objet : Exemplarité des élus locaux – Valorisation des bonnes pratiques

Madame la Présidente,

Ces dernières années, la France a considérablement renforcé sa législation en matière de transparence de la vie publique. Ces nouvelles règles peuvent aider à restaurer la confiance des citoyens envers leurs représentants à condition qu'elles soient respectées par l'ensemble des responsables publics. L'exemplarité en politique doit dès lors s'affirmer comme une priorité sur l'ensemble du territoire national. C'est déjà le cas dans certaines collectivités où les efforts en matière de transparence et d'exemplarité vont au delà des minimums légaux.

Suite à votre élection en tant que Présidente du Conseil départemental, nous vous invitons à prendre, vous aussi, des engagements sur cinq propositions de nature à promouvoir l'intégrité et la transparence dans la gestion de votre département :

1. Publier votre déclaration de patrimoine, même si la loi ne vous y oblige pas
2. Anticiper la loi sur le non cumul des mandats en choisissant un seul mandat dès maintenant
3. Instaurer des déclarations d'intérêts, rendues publiques, pour l'ensemble des élus de la collectivité et faire respecter la règle du déport en cas de conflit d'intérêts
4. Porter une attention particulière à la gestion des conflits d'intérêts en matière d'urbanisme, d'attribution des subventions et des marchés publics
5. Créer une charte des droits et des devoirs de l'élu et proposer une formation à la déontologie aux élus et aux agents

Souhaitant vous donner l'occasion de faire connaître vos engagements sur ces propositions, nous vous invitons à remplir le questionnaire ci-joint. Si vous avez déjà mis en place des initiatives pour renforcer la transparence de la vie publique locale, n'hésitez pas à nous les signaler. Nous mettrons en ligne vos réponses sur notre site Internet (www.agircontrelacorruption.fr/encourager-mes-elus-a-etre-exemplaires).

Nous avons en effet à cœur de soutenir et valoriser les bonnes pratiques identifiées dans les collectivités. A terme, notre objectif est de rendre publique une « carte interactive des bonnes

pratiques » qui permettra aux citoyens d'être informés des initiatives conduites, par leurs élus, dans leur commune, leur département ou encore leur région.

Nous nous tenons naturellement à votre disposition pour vous présenter plus en détail cette initiative.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Daniel LEBEGUE

Président

Contact :

Marion MONEIN

marion.monein@transparency-france.org

Transparency International France

14 passage Dubail

75010 Paris

Tel. : 01 84 16 95 65

Email : bonnespratiques@transparency-france.org